

ifce

institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**



Cahier des charges

Date : 23/01/2019

De la part : Département diffusion

A l'attention de : Sites de retransmission journée d'information 2019

Objet : Mise à disposition du flux Internet des journées d'information organisées par l'Ifce en 2019, pour retransmission interactive en direct

Contexte

L'Ifce souhaite continuer à développer un accès de proximité aux journées de diffusion et de vulgarisation des résultats de la recherche grâce à une retransmission interactive en direct par Internet.

A cet effet, il propose aux structures intéressées l'opportunité de gérer un point de rassemblement des acteurs locaux (socio-professionnels, professionnels, enseignants, étudiants, utilisateurs...) et d'assurer le lien avec le site émetteur afin de relayer les questions du public en territoire.

Dates et lieux 2019 :

Les programmes seront disponibles au fur et à mesure sur notre site.

La journée REFerences

mardi 26 mars 2019 (APCA, Paris 8)

Pré-requis pour la retransmission

- Salle équipée :
 - d'une bonne connexion Internet permettant de visionner des vidéos en streaming (type Youtube ou Dailymotion)
 - d'un vidéoprojecteur de qualité + lampe récente + écran ou mur blanc
 - d'un système d'occultation de la lumière extérieure
 - d'un ordinateur récent permettant de visionner des vidéos en streaming (type Youtube ou Dailymotion)
 - d'un système permettant d'amplifier le son de façon nette
- Parking ou possibilité d'aménager un parking pour l'accueil des participants
 - fléchage ad hoc
- Présence d'une personne dans la salle de retransmission durant toute la journée
 - Assurant la technique informatique de façon fiable
 - Assurant l'organisation logistique de la journée (accueil, pauses cafés)
 - Permettant de relayer les questions de la salle par mail.

L'ifce s'engage à :

- Construire et diffuser le programme de la journée
- Assurer une diffusion large de l'information
 - par mail auprès de l'ensemble de son répertoire « clients des colloques »
 - par ses autres canaux habituels de communication
- Relayer les coordonnées de l'ensemble des lieux de retransmission sur les sites ou pages Internet dédiés au colloque
- Mettre à disposition en amont de la journée
 - l'ensemble des documents (papier ou numériques) à distribuer aux participants
 - l'URL de retransmission
- A émettre un flux Internet de bonne qualité
 - disponible en basse et en haute définition
 - sur deux plate-formes distinctes (Youtube et Dailymotion)

Le responsable de l'organisation sur chaque site a en charge :

- La transmission de ses coordonnées à faire figurer sur les sites et pages Internet dédiés à la journée
- La communication régionale : les documents de communication nationaux seront mis à disposition dès votre inscription et/ou au fur et à mesure de leur création.
- L'inscription et l'accueil des participants
- La logistique en amont et au cours de la journée
- La facturation le cas échéant

Coût de la prestation (par journée)

- 230 € HT (TVA 20%)
- Sur signature du contrat, qui fait office de bon de commande, en amont de chaque journée
- Paiement sur facture à l'issue de l'événement

L'Ifce ne peut être tenu responsable :

- D'un flux internet insuffisant ne permettant pas une bonne retransmission sur le site retransmetteur
- D'un incident Internet le jour J qui ne serait pas de son fait (sur la ligne ou sur le site retransmetteur)

Résiliation

- L'événement et la retransmission ne pourront pas être annulés ou reportés moins de 15 jours avant l'événement, sauf en cas de force majeure.
- Le site assurant la retransmission ne peut pas annuler son engagement moins de 7 jours avant l'événement, sauf en cas de force majeure. Dans ce cas, il doit informer l'Ifce et peut rediriger ses inscrits vers le site le plus proche. En cas d'annulation dans ces délais, la facturation ne sera pas réalisée. En aucun cas l'Ifce ne prendra en charge les frais inhérents à l'organisation sur place qui resteraient à la charge du site retransmetteur après annulation.

Conseils pratiques

Préparation de la journée :

- Fléchage des lieux : parking et commodités
- Récupération et impression (*attention : en couleurs pour certains : graphiques !*) :
 - des supports de la journée en pdf
 - du questionnaire de satisfaction
 - de la feuille d'émargement

Pendant la journée :

- Accueil des participants : nécessité d'une ou 2 personnes selon le nombre d'inscrits
- Faire émarger les participants
- Distribuer les documents imprimés
- Gestion des questions :
 - Les questions émanant des sites seront posées dans la salle de conférence uniquement pendant les périodes de discussion/débat. Merci de les envoyer au fur et à mesure des interventions.
 - Centralisation des questions par le responsable de la salle en région
 - Envoi par mail à colloque@ifce.fr, en précisant la provenance dans l'objet du mail ; objet du mail « Site – sujet de la question » (exemple : « Le Pin – revenus des éleveurs »)
 - Une sélection des questions sera faite lors de la réception des mails et toutes ne pourront pas forcément être posées aux intervenants.
- Gestion des pauses (pause(s) café et pause déjeuner, horaires fournis dans le programme) : à adapter selon les possibilités de votre site.

Après la journée :

- Envoi dans la semaine des questionnaires de satisfaction par courrier à : Département Diffusion, les écuries du Bois, 61310 Le Pin au Haras ou par mail à colloque@ifce.fr

Pour toute information complémentaire :

Contacteur Pauline Ritter – colloque@ifce.fr – 02 50 25 40 01

Comment-faire ?

Choix de positionnement du site pour une la retransmission d'une journée auprès de Pauline Ritter (colloque@ifce.fr , 02 50 25 40 01) **au plus tard 1 mois avant le colloque (soit le 27 février pour la journée REFErences)**